

Action financée par la Région 2023-2024 :

Achat de matériel électrique pour les TP des Aménagements Paysagers à destination des Bac Pro et des BTS

Les référentiels évoluent dans le cadre de la prise en compte du développement Durable, et notamment avec l'usage de matériel électriques.

Nos apprenants sont les futurs patrons d'entreprise. Il est essentiel de les sensibiliser à l'usage de matériel avec peu d'impact écologiques.

Si les jeunes sont sensibilisés aux différents types de végétaux à utiliser et favoriser dans le cadre de l'évolution climatique, l'usage de matériel ayant peu d'impact au niveau pollution est aussi essentiel.

La MFR de Bonne, avec l'aide de la Région a acquis du matériel Aménagements Paysagers uniquement électrique.

Coût matériel électrique : 8 325,60 €

Financement Région : 3 496,20 €

